

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ

LE 31 MARS 2023

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	
Résultats	1
Évolution de l' actif net	2
Flux de trésorerie	3
Bilan	4
Notes complémentaires	5 à 7



Lussier
Taillefer

CPA

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRÉTRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'**AQDR DE LAVAL-LAURENTIDES** qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de notre examen. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Un examen d'états financiers conformes aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**AQDR DE LAVAL-LAURENTIDES** au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Montréal,
Le 15 mai 2023

LUSSIER, TAILLEFER, CPA, S.E.N.C.R.L.

Par: Lorraine Taillefer, CPA Auditrice

Lussier Taillefer, CPA, S.E.N.C.R.L.

1100, boul. Crémazie Est, bureau 620, Montréal (Québec) H2P 2X2 T 514 522-2232 F 514 522-6037 www.lussiertaillefer.ca

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE
31 MARS 2023

Page 1

	2023	2022
PRODUITS		
Contributions des membres	72 078 \$	72 789 \$
Subvention SACAIS	108 000	96 636
Soutien à l'action bénévole	500	250
Revenus-Activités	2 490	1 320
Revenus de publicité	2 365	2 715
Revenus d'intérêt	262	147
	<u>185 695</u>	<u>173 857</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	110 155	105 029
Redevances	11 232	11 148
Frais d'activités	6 272	4 254
Projet Fraude (honoraires)	-	25 773
Projet VIT (honoraires)	7 537	-
Commandites	752	-
Projet Sondage membres (honoraires)	-	13 080
Projet Recrutement de membres (honoraires)	-	1 503
Frais de bureau	14 186	18 332
Publicité et promotion	17 449	38 538
Frais de déplacements	7 410	2 204
Télécommunications	3 831	3 638
Assurances	569	522
Loyer	1 200	1 200
Cotisations et affiliations	260	450
Honoraires professionnels	2 939	2 705
Frais de banque	806	789
	<u>184 598</u>	<u>229 165</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>1 097</u>	<u>(55 308)</u>

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LA VAL-LAURENTIDES**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE
31 MARS 2023

	Affectation d'origine interne 30e anniversaire (note 3)		
	Non affectés	2023	2022
SOLDE AU DÉBUT	20 000 \$	17 967 \$	37 967 \$ 93 275 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	1 097	(55 308)
SOLDE À LA FIN	20 000	19 064	39 064 37 967

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE
31 MARS 2023

Page 3

	2023	2022
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 097 \$	(55 308) \$
Variation des postes à court terme hors trésorerie (note 4)	9 281	27 651
	<u>10 378</u>	<u>(27 657)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	<u>(9 738)</u>	<u>(76)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	640	(27 733)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	<u>62 485</u>	<u>90 218</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	<u><u>63 125</u></u>	<u><u>62 485</u></u>

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

BILAN
AU
31 MARS 2023

Page 4

	2023	2022
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	63 125 \$	62 485 \$
Dépôts à terme (note 5)	25 076	15 338
Sommes à recevoir de l'état	3 586	3 562
Clients et autres débiteurs	5 191	11 281
Frais payés d'avance	649	732
	<u>97 627</u>	<u>93 398</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs	7 547	6 787
Revenus perçus d'avance	51 016	48 644
	<u>58 563</u>	<u>55 431</u>
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	19 064	17 967
AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	20 000	20 000
	<u>39 064</u>	<u>37 967</u>
	<u>97 627</u>	<u>93 398</u>

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

Un administrateur, _____

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation d'états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produit lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées comme produits au prorata du nombre de mois entre la date du paiement et la fin de l'exercice.

Les revenus de cotisation perçus d'avance sont comptabilisés au net soit 20\$ moins le montant des redevances de 3\$ donct 17 \$ par membre.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

Page 6

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE
31 MARS 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'AQDR de Laval-Laurentides à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des titres négociables cotés sur un marché actif. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Concernant l'exercice se terminant le 31 mars 2021, le conseil d'administration de l'organisme a affecté un montant de 20 000 \$ afin de préparer le 30e anniversaire qui aura lieu dans quatre ans. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. VARIATION DES POSTES À COURT TERME HORS TRÉSORERIE

	2023	2022
Débiteurs	6 066 \$	(5 318) \$
Frais payés d'avance	83	34 566
Fournisseurs et autres créditeurs	760	(3 383)
Revenus perçus d'avance	2 372	1 786
	<u>9 281</u>	<u>27 651</u>

5. DÉPÔTS À TERME

Dépôts à terme au taux de 1 % et échéant en septembre 2023.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur de l'ensemble des instruments financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de liquidité

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.